19

RÉFLEXIONS

SUR

LES MALADIES QUI SURVIENNENT AUX FEMMES,

A L'ÉPOQUE DE LA CESSATION DES REGLES.

PRÉSENTÉES et SOUTENUES à l'École de Médecine de Montpellier, le 12 Prairial an XIII,

Par I. A. LABRETOIGNE-LAVALETTE, natif de Saugues, département de la Haute-Loire, membre de l'Athénée médical de Montpellier.

POUR OBTENIR LE TITRE DE DOCTEUR EN MÉDECINE.

Lumina rara micant. . . . .

OEneid. lib. IX.

A MONTPELLIER,

De l'Imprimerie D'AUGUSTE RICARD, Rue Arc-d'Aréne, maison Plagniol, n.o 9.

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

A

M. ANTOINE DE LAMOTHE,

Préfet du Département de la Haute-Loire, membre de la Légion d'honneur.

En décorant cet Opuscule de votre nom, je remplis un devoir bien cher à mon cœur; en avoir accepté la dédicace, c'est mettre le comble à vos bontés, et m'assurer de votre amitié protectrice. Que cet hommage libre soit l'expression de ma reconnaissance et de mon profond respect !

AUX MANES DU PLUS REGRETTÉ ET DU MEILLEUR DES PÈRES

IGNACE LABRETOIGNE-LAVALETTE,

Médecin de la faculté de Montpellier.

O toi qui sacrifias tous les instans de ta vie au bonheur de tes enfans, reçois du séjour des ames vertueuses des regrets, un souvenir éternel, l'hommage de mon premier Essai dans un art que tu pratiquas avec tant de distinction, et quelque chose des sentimens généreux que tu fis germer dans mon cœur !

C'est la seule offrande que puisse te présenter un fils en pleurs, pour t'exprimer sa douleur et te témoigner sa reconnaissance.

A LA MEILLEURE ET A LA PLUS TENDRE DES MÈRES

ROSE-AGATHE PROLHIAC.

La perte que nous pleurons encore, en me rendant ton existence plus chère, me la rend plus nécessaire. Vis long-temps et sois heureuse, si tu veux que j'attache du prix à la mienne. Tous mes efforts constans auront pour but de calmer ta douleur et de te prouver qu'en fils reconnaissant, j'ai su apprécier tes nombreux bienfaits.

A MES ONCLES

BRUNO LABRETOIGNE-DUMAZEL, Prêtre, JOSEPH-CYPRIEN LABRETOIGNE-DUMAZEL et ANDRÉ PROLHIAC, Maire de Saugues.

Vous dont les conseils sont ceux d'un père, daignez accueillir avec bonté l'hommage de ce premier Essai, comme un témoignage public de ma reconnaissance et de mon profond respect.

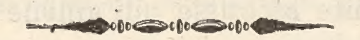
I. A. LABRETOIGNE-LAVALETTE.

RÉFLEXIONS

SUR

LES MALADIES QUI SURVIENNENT AUX FEMMES,

A L'ÉPOQUE DE LA CESSATION DES REGLES.



Le temps de la cessation des règles est appelé avec raison *époque critique*; plusieurs médecins pensent, en effet, que c'est la circonstance de la vie, où les femmes sont le plus exposées à des accidens fâcheux, sans en excepter même l'époque de l'éruption des menstrues et les accouchemens. Sans se rendre garant d'une telle assertion, on doit être persuadé des dangers, auxquels les femmes sont exposées dans la révolution qui s'opère alors en elles.

Il ne faut pourtant pas se hâter d'accuser la nature, et de lui reprocher tous les maux auxquels nous sommes sujets; il en est un très-grand nombre qui sont notre ouvrage. Par exemple, tous les praticiens avouent que la

révolution dont il s'agit ici, se fait ordinairement sans trouble et sans danger chez les femmes de la campagne, qui ont vécu selon le vœu de la nature, c'est-à-dire, qui ont mené une vie laborieuse, exempte des grandes passions, qui n'ont pas eu les soins qu'impose la conservation d'une beauté de convention, ni les chagrins dont la perte en est suivie, et qui ont accompli le précepte de multiplier l'espèce. Chez elles, sans doute, la cessation des règles se trouve en harmonie avec une révolution intérieure qui fait disparaître le besoin de l'évacuation. Mais les femmes des villes et celles qui ont vécu dans le célibat, éprouvent assez souvent une violente secousse qui amène un grand nombre d'accidens.

Il n'est pas aisé d'exposer et de circonscrire les maladies qui naissent immédiatement de cette cause, et le grand nombre d'observations que les divers praticiens ont accumulées, ne fait que rendre le problème plus difficile. La cessation d'une fonction aussi importante que la menstruation, doit changer l'ordre des choses dans l'économie animale, et cette commotion doit devenir une cause occasionelle de diverses maladies, auxquelles la femme peut être disposée. De plus cet événement a lieu dans l'âge, où les infirmités de la première vieillesse commencent à se faire ressentir. Au milieu de toutes ces affections, dont la naissance date à peu près de l'époque de la cessation des menstrues, et qui embrassent presque toute la nosologie,

comment distinguer celles qui tiennent immédiatement à cette cause, d'avec celles dont elle n'est que l'occasion ? On doit craindre deux reproches, quand on entreprend cette tâche : celui de faire un catalogue trop court, et de n'y ranger que les affections dont la nature nous paraît en rapport avec celle de la cause, et par conséquent de regarder notre conception comme la mesure du possible ; ou celui d'entasser une foule de maladies qui ne tiennent à la cessation des règles, que comme une cause déterminante, et qui auraient également pu se montrer à la suite d'une erreur de régime quelconque.

La difficulté du sujet est une raison pour le choisir : car mes juges rejetteront peut-être avec indulgence, sur l'obscurité de la matière, les fautes que peut commettre celui qui la traite. Je ferai mon possible pour tenir un milieu entre les deux écueils dont j'ai parlé, et malgré mon desir de ramener tous les faits aux lois générales de l'économie animale, je ne négligerai pas les résultats inexplicables de l'observation.

La plupart des maladies dont il est ici question, me paraissent appartenir à quatre circonstances qui accompagnent la cessation des menstrues, et pouvoir par conséquent se classer en autant de divisions.

1.º L'habitude d'une évacuation sanguine périodique détermine une hématose proportionnée ; lorsque l'action de l'utérus cesse, et que l'évacuation n'a plus lieu, la quantité de sang qui se forme, n'est pas toujours diminuée

pour cela ; il en résulte une pléthore et des efforts hémorragiques qui donnent lieu à un grand nombre d'accidens.

2.o Plusieurs causes peuvent alors introduire une cachexie, dont les progrès sont quelquefois fort rapides.

3.o L'action de la matrice ne s'éteint pas tout à coup ; mais lorsqu'elle s'affaiblit, elle est quelque temps irrégulière ; il en résulte des maladies locales qui varient à raison des alternatives de l'érection spasmodique , des mouvemens fluxionnaires incomplets, et de l'atonie observée dans l'utérus.

4.o L'influence du système utérin sur les forces sensitives et motrices n'est que trop connue ; on sent bien, d'après cela , que les affections locales de la matrice doivent produire des mouvemens irréguliers et tous les accidens des maladies nerveuses.

5.o Il y a quelques maladies que l'expérience nous apprend se lier à la cessation des menstrues, et que je ne saurais ranger dans ces quatre divisions ; je les placerai dans une classe particulière qui formera la cinquième.

On doit observer que ces cinq espèces d'affections peuvent se trouver combinées en nombre plus ou moins grand chez un même individu ; mais il faudra toujours les distinguer par l'analyse, pour prescrire un traitement méthodique.

§. I.

Je suis bien loin de revenir à un système suranné, qui attribuait les menstrues à une surabondance de sang qu'on

prétendait exister quand l'accroissement est fini. Les idées philosophiques de Bordeu, sur l'action de la matrice, ont fait oublier ces théories mécaniciennes qui faisaient de cette fonction un phénomène hydraulique, dépendant de la chute du sang dans un organe mou, et de la rupture des vaisseaux qui ne pouvaient plus le contenir.

Mais quand les règles sont établies par quelque cause que ce soit, les fonctions de la sanguification s'y coordonnent, et il se forme une quantité de sang suffisante pour fournir à une évacuation périodique.

On sait que lors de la première apparition des règles, il s'écoule souvent plusieurs mois entre les hémorragies, et que plusieurs menstruations sont à peine sensibles, quoique l'action de l'utérus se fasse assez régulièrement observer à chaque période. Je crois que la raison de cela est qu'il n'existe pas encore une harmonie entre l'orgasme périodique de la matrice et l'hématose, et que cet accord est l'effet du temps et de l'habitude. L'action de la matrice produit, dans la suite, l'effet des saignées répétées à des intervalles égaux; elle introduit de même le besoin d'une excrétion sanguine, et dès lors tout va bien jusqu'au temps critique.

Mais lorsque l'utérus est sur le point de cesser ses fonctions, l'orgasme menstruel se répète plus souvent et a plus d'intensité; il n'est pas rare de voir alors les femmes réglées deux fois dans le même mois, et ordinairement elles

perdent plus à chaque menstruation, qu'elles n'avaient coutume de faire dans la vigueur de l'âge.

Ce surcroit de perte produit deux effets opposés, subordonnés à la constitution des sujets. Les femmes d'un tempérament vigoureux, celles en qui le tissu cellulaire est ferme et les chairs sèches, comme l'on dit vulgairement, s'habituent à ces évacuations abondantes qui deviennent ensuite un besoin pour elles. Les personnes faibles, d'un tempérament phlegmatique, dont le tissu muqueux est lâche, tombent dans la cachexie. Dans ce premier paragraphe, je ne considère que le premier de ces effets.

Il arrive de là que lorsque l'éréthisme périodique de la matrice n'a plus lieu, et que la femme est privée d'un moyen d'évacuation, le sang devient surabondant et produit tous les accidens de la pléthore; il y a cependant des femmes qui sont exemptes de ces accidens : ce sont celles en qui l'âge affaiblit la faculté formatrice du sang, à mesure que l'utérus approche du terme de ces fonctions.

Cet état de pléthore est plus ou moins complet; quand il est bien décidé, il se manifeste des symptômes propres à cet état, et en outre il survient des hémorragies actives, soit par l'utérus, soit par les autres voies naturelles, soit par des ouvertures contre nature. Il est à remarquer que ces hémorragies soulagent, et qu'elles ne peuvent être dangereuses que par leur excès. Mais si la pléthore n'est pas suffisante pour produire un effort hémorragique bien décidé,

elle en produit d'incomplets, jusqu'à ce que l'âge ait ramené dans des bornes convenables le pouvoir générateur du sang. Ces efforts incomplets consistent en des mouvemens fluxionnaires, dont les effets sont différens selon les organes sur lesquels ils se forment, et selon la disposition de ces organes. Ce sont des maux de tête continuels et incommodes, des ophtalmies chroniques rebelles, des inflammations lentes du poumon qui conduisent à la phthisie, des douleurs vagues qui imitent celles du rhumatisme, des engorgemens douloureux aux glandes conglobées, des éruptions à la peau, des érysipèles, la couperose, etc. Souvent ici les hémorroïdes se forment ou se renouvellent, deviennent douloureuses et fluantes : c'est ce qui peut arriver de moins défavorable, puisque cette évacuation supplémentaire épargne, allège des maux bien plus incommodes ou même dangereux.

On aura peut-être de la peine à croire que ces affections locales soient l'effet d'un effort hémorragique ; mais on doit se souvenir de l'observation que Bordeu a faite sur un jeune homme sujet aux hémorragies, en qui chaque effort étant incomplet, ne produisait que l'écoulement de quelques gouttes de sang, et l'engorgement d'une glande lymphatique, de sorte qu'on pouvait compter les hémorragies qu'il avait éprouvées, par le nombre des tubercules glanduleux.

Ces maladies se traitent par deux méthodes : la première est naturelle; elle consiste à prescrire une diète affaiblissante pour empêcher la formation d'une trop grande quantité de

sang, et pour que ce fluide reste dans des proportions convenables aux besoins du corps, et à évacuer par la saignée ce qui se trouve de surabondant.

Cette méthode me paraît avoir un inconvénient, quoique je n'en connaisse pas de plus sûre : c'est de maintenir la disposition aux hémorragies, par l'habitude des évacuations.

La seconde méthode consiste à déterminer une augmentation d'action dans un organe secrétoire, ou à décider sur une partie extérieure une suppuration habituelle, pour diminuer l'activité de la sanguification en donnant lieu à une dégénération différente, et pour donner aux mouvemens fluxionnaires une direction qui mette les organes importans à l'abri de tout accident. C'est l'effet que l'on obtient des bouillons apéritifs, des sucs d'herbes, des sudorifiques, des diurétiques, des purgatifs, des cautères. Tout ceci, comme on le sent bien, est sans préjudice des moyens locaux que la maladie peut exiger d'après sa forme.

Il me paraît que cette méthode a l'inconvénient d'accoutumer à un fonticule, qu'on n'ose plus supprimer. Peut-être devrait-on veiller à ce qu'il n'acquît point le droit d'habitude, et tenter de le fermer dès qu'il a produit les effets qu'on en attendait; ou du moins il conviendrait de profiter du temps de son existence pour travailler à décider, par les changemens introduits dans le régime, un nouvel ordre de choses qui dispense de toute évacuation contre nature.

Je n'examinerai pas chaque accident en particulier, puis-

que l'histoire et le traitement de chacun ne présentent rien qui ne soit contenu dans les faits généraux et dans les règles que nous venons de poser. Je passe donc aux maladies qui doivent se rapporter au second chef.

§. II.

Les règles immodérées ou trop fréquentes, auxquelles donne lieu l'action irrégulière de la matrice vers la fin de la menstruation, introduisent chez les personnes faibles un état cachectique manifeste ; les hémorragies actives, suite de la pléthore, ont souvent un effet semblable, parce qu'il est rare que l'effort expulsif soit exactement proportionné au besoin, et que ces évacuations vont presque toujours plus loin, qu'il ne seroit à desirer qu'elles allassent.

Il y a une autre circonstance qui s'observe bien souvent à cette époque, et qui se lie avec un état de faiblesse radicale, soit comme cause, soit comme effet : je veux parler de la leucorrhée qui survient assez ordinairement lors de la cessation des menstrues. Je conviens que le plus souvent elle est l'effet d'une cachexie commençante ; mais on ne peut nier qu'elle ne contribue puissamment à la renforcer. L'afflux d'humeur qui se fait vers l'utérus, peut aussi nuire particulièrement à cet organe, et le réduire à une atonie d'où naissent des maux très-graves, tels que les obstructions de la matrice, la dépravation des matières qui en engorgent

les parois, les excoriations, les ulcères, les cancers, etc. La cachexie s'accompagne de plusieurs accidens et détermine des effets funestes; les hémorragies utérines passives, l'œdème des extrémités inférieures, l'hydropisie, le scorbut forment son cortège et sa suite.

Ces cas sont tous fâcheux; la médecine échoue presque toujours, à moins que les secours n'en soient implorés dès l'origine du mal. Il nous est impossible d'examiner en détail chacune de ces affections, et de prescrire les moyens curatifs par lesquels il convient de la combattre; je dois me borner à présenter quelques vues très-générales.

Il faut prendre garde à ne pas se tromper sur la nature des hémorragies; si elles sont passives, et qu'on les regarde comme actives, on accélère la perte de la malade, en favorisant la cachexie par des moyens débilitans. L'erreur inverse n'est pas moins funeste; car les hémorragies actives acquièrent plus de violence, quand on emploie un régime et des médicamens toniques : alors elles dépassent les bornes en de çà desquelles elles n'eussent été que médicatrices, et ne se modèrent qu'après avoir introduit une faiblesse qui ouvre la porte à mille maux. Ce n'est pas tout que d'avoir reconnu la nature active d'une hémorragie, il faut épier le moment où elle change de caractère. Il est démontré que cette effusion peut, sans discontinuer, tenir à deux conditions opposées des forces vitales, et il est bien utile de découvrir l'instant où se fait cette succession.

Le traitement de la leucorrhée exige beaucoup de sagacité de la part du Médecin ; c'est bien ici que l'on peut appliquer cette grande maxime d'Hippocrate : *que si l'on ne peut être utile, au moins il faut se garder d'être nuisible.*

Il faut distinguer soigneusement dans cette maladie quatre circonstances qui influent beaucoup sur la méthode curative, ou pour mieux dire qui en règlent le choix : 1.° elle peut être l'effet d'une irritation et même d'un phlogose de la membrane muqueuse du vagin et de l'utérus, comme cela s'observe chez les personnes vigoureuses, qui ont de l'embonpoint et qui ne satisfont point les appétits vénériens ; 2.° elle peut tenir à une faiblesse des mêmes parties, suite d'excès vénériens, de lotions trop fréquentes, d'une disposition naturelle d'hémorragie, etc. et n'être pas assez invétérée pour avoir influé sur la constitution ; 3.° elle est quelquefois ancienne, et alors elle devient tellement inhérente à la constitution de la malade, que tout changement dans ce flux intéresse la santé ; 4.° enfin, elle est quelquefois l'effet d'une cachexie ou d'une diathèse, dont les produits s'évacuent par cette voie.

On sait que le premier cas exige les adoucissans et les aqueux ; que le second demande l'usage prompt des toniques et même des astringens locaux ; que le troisième doit être traité par les révulsifs et par un tel changement dans le régime, qu'il puisse en introduire un très-profond dans l'idiosyncrasie ; enfin, que le quatrième demande le traitement préalable de la cachexie générale, des obstructions,

du virus ou de la diathèse qui le tiennent sous leur dépendance. Si ces indications sont méconnues et que cet ordre soit perverti, il doit en résulter des maux incalculables.

Dans le traitement des maladies qui font le sujet de ce paragraphe, on est obligé souvent d'employer les évacuans; les obstructions, l'hydropisie ne peuvent guères s'en passer. Personne n'ignore qu'ils introduisent une faiblesse que les circonstances actuelles rendent plus redoutable. Il faut donc la prévenir en y associant les toniques, ou en alternant l'usage de ces derniers médicamens avec celui des évacuans. C'est ici que trouvent leur application ces compositions officinales très-compliquées, trop universellement employées autrefois et trop dédaignées aujourd'hui; compositions où les évacuans se trouvent combinés avec des substances qui en corrigent les mauvais effets.

Les engorgemens de la matrice exigent souvent l'emploi des remèdes appelés fondans, parmi lesquels les poisons végétaux tiennent un rang distingué. Nous ne savons pas trop comment agissent ces moyens, et c'est une des nombreuses lacunes de la thérapeutique. L'expérience nous prouve pourtant que ces derniers médicamens produisent une irritation et même une inflammation lente des viscères dans le commencement, si on les administre à trop forte dose; et que, si l'on en prolonge excessivement l'usage, ils introduisent la faiblesse et la dissolution.

Ce dernier effet est à craindre dans le cas actuel, puisque

la cachexie existe déjà, l'usage de ces remèdes sans précaution doit la renforcer ; c'est pour cela qu'il faut avoir recours à des correctifs pris parmi les toniques, et en combiner l'administration avec celle des moyens essentiels ; je dis que ces correctifs doivent être pris parmi les toniques, parce qu'il s'agit d'enrayer la foiblesse ; c'est pour les cas où l'on craint les effets de l'irritation, qu'on doit reserver les adoucissans, comme le lait, etc. Fait-on assez cette distinction dans la pratique ? Je la crois très-importante.

Je crois que, dans ces circonstances, les cautères et autres fonticules sont peu utiles. On devroit en borner l'usage, au cas où il existe une fluxion bien manifeste sur quelque organe essentiel, afin d'en prévenir les engorgemens et les autres accidens qu'elle amène. Hors delà ces moyens me paraissent propres à renforcer la cachexie, en introduisant une nouvelle cause de dégénérescence.

Un changement total dans la diète, capable de produire une révolution dans le système entier des forces, est peut-être le moyen dont on doit le plus espérer. On y a recours ordinairement ; on le met en usage sous prétexte de faire prendre les aux acidules ou martiales, dont je ne nie pas l'utilité, mais qui seroient inférieures à plusieurs autres remèdes plus négligés, sans les circonstances dont on en accompagne l'administration. On sent bien pourtant que ce changement dans la manière de vivre doit être dirigé d'après les règles thérapeutiques, et qu'il ne suffit pas de contrarier

toutes les habitudes de l'individu. Il faut au contraire respecter celles qui sont invincibles ; mais il convient de substituer aux alimens habituels, d'autres qui, sans s'écarter de la marche prescrite par une saine thérapeutique, sont insolites et font une impression extraordinaire ; aux exercices accoutumés d'autres, qui, sans être fatiguans distraient par leur nouveauté ; à l'air des villes, celui d'une campagne bien exposée ; à l'air d'un lieu sauvage, celui d'un lieu cultivé.

§. III.

J'ai déjà dit que l'action de la matrice ne cesse pas tout à coup, mais que l'extinction en était précédée de quelques érections irrégulières. Lorsque cette action est trop incomplète pour procurer des hémorragies, elle détermine d'autres maladies dont les suites ne sont pas moins à craindre, que celles qu'on a vues dans les articles précédens.

On sait que Bordeu a comparé l'éréthisme de la matrice, dans le temps des règles, à celui qu'éprouvent les parties génitales des femelles des animaux, dans le temps du rut. Cet état d'orgasme est, en effet, accompagné chez la femme d'un prurit ératique plus ou moins considérable, selon le tempérament. Les remèdes naturels de cette sensation incommode sont l'écoulement menstruel et les plaisirs vénériens ; mais lorsque l'action ne suffit pas pour produire cet écoulement, les matières que la fluxion

a portées sur la matrice, y séjournent, en prolongent l'excitement, et font dégénérer la sensation en un état maladif.

La fluxion qui se fait encore quelque temps, en vertu de l'action irrégulière et incomplète de cet organe, donne lieu quelquefois à des accidens bien plus graves, que celui dont nous avons fait mention ; ils varient selon la constitution des individus. Les femmes robustes, disposées à l'inflammation, sont sujettes à éprouver une métrite quelquefois aiguë et le plus souvent lente. Si l'on ne peut parvenir à en opérer la résolution, il faut s'attendre à des ulcères à l'utérus, à une induration dont la terminaison est ordinairement pire, puisqu'elle est toujours le germe du cancer.

Mais si la constitution de la femme penche plus vers la cachexie, la matrice est bientôt atteinte par les mêmes causes de cet engorgement indolent, que l'on nomme obstructions, et dont les suites naturelles sont les pertes blanches, les hémorragies, l'ulcération, le squirre, le cancer.

Les observateurs prétendent encore que l'hydropisie et la tympanite de l'utérus, et l'hydropisie des ovaires sont plus fréquentes aux temps critiques, que dans tout autre. Ces maladies peuvent être rapportées à la même cause, c'est-à-dire, à la fatigue que ces organes éprouvent, et à la succession d'une sorte de phlogose et d'une débilité considérable. Cependant, il serait difficile d'assigner toujours la cause formelle de chacune des maladies dont nous parlons ici, ou de déterminer la raison pour laquelle l'action irrégulière de

la matrice et la faiblesse qui en résulte, donne lieu tantôt aux obstructions, tantôt aux ulcères, tantôt à l'hydropisie, etc.

Ces maladies sont excessivement graves, tant par l'importance de l'organe où elles siègent, que parce qu'elles amènent ordinairement à leur suite les affections cachectiques, dont il a été fait mention dans le paragraphe précédent. De plus, elles s'accompagnent de symptômes importuns et quelquefois insupportables. Ce sont des douleurs atroces à la matrice, ou des douleurs sympathiques à la région du sacrum, aux aines ou le long de la partie postérieure des cuisses; des envies fréquentes d'uriner, jointes à un spasme du cou de la vessie qui rend très-pénible l'expulsion des urines; des tenesmes, des coliques sympathiques, comme cela s'observe dans les cas où la vessie contient quelque pierre murale.

On a observé que la diarrhée survenait assez souvent aux femmes qui cessent de voir, et les fatiguait pendant un temps plus ou moins long. Vandoeveren regarde cette maladie comme un effet sympathique, et la met à côté des tenesmes décidés par l'affection de la matrice; quelques autres Médecins la considèrent comme l'effet d'une disposition à la cachexie, ou plutôt d'une cachexie commençante; mais M. Chambon croit qu'elle provient de la pléthore, et qu'elle est une excrétion salutaire qui remplace la menstruation. Il serait bien possible qu'aucun de ces sentimens ne dut être adopté exclusivement, et que ce flux tint à

toutes ces causes. C'est ainsi du moins qu'on pourrait expliquer l'utilité des moyens curatifs très-différens, qu'on a mis en usage avec succès pour combattre cet accident; je pense qu'on doit s'appliquer à reconnaître quel est l'état auquel il se lie, afin de choisir avec sécurité la méthode convenable.

*L*e relâchement des ligamens qui suspendent la matrice, est fort ordinaire dans cet état d'irrégularité et de trouble de ses fonctions, la suite inévitable est la chute de l'utérus; il descend quelquefois très-bas, puisqu'on le voit sortir par la vulve, faire une grande saillie au-dehors, et se trouver exposé au frottement des corps extérieurs.

Tous les maux que la matrice éprouve à cette époque, me paraissent donc se rapporter à deux causes : 1.° au reste d'action qui la fatigue; 2.° à l'atonie qui suit ces mouvemens désordonnés.

Je crois que des précautions convenables pourraient prévenir bien des ravages, si on les employait à temps. Les premiers symptômes d'irritation locale ne devraient pas être négligés; mais il faudrait les combattre par les délayans et rafraîchissans, pris intérieurement et appliqués à l'extérieur. La petit-lait, le suc de plantes mucilagineuses, les bouillons adoucissans, les bains, les lavemens émolliens, l'abstinence du vin, une diète analogue sont les moyens qui épargneraient bien des souffrances, si l'on y avait plus promptement recours. Les lotions des parties génitales, les

injections d'eau tiède ne devraient pas non plus être négligées. On redoute trop le relâchement qu'elles peuvent produire, celui que le spasme de la matrice amène infailliblement, est bien autrement à craindre.

Lorsque la matrice est douloureuse, qu'elle ne peut pas supporter la moindre impression, que la chaleur, la soif tourmentent la malade, qu'on remarque un caractère fébrile dans le pouls, on ne peut pas douter qu'il existe une inflammation lente, qu'il faut se hâter de combattre: les remèdes que nous venons de conseiller, comme moyen de précaution, deviennent alors indispensables, et on doit les accompagner des autres anti-phlogistiques, en ayant soin d'en proportionner l'intensité aux forces de la malade.

Mais de tous les moyens propres à prévenir les désordres qui accompagnent et suivent l'action irrégulière de la matrice, celui que je préférerais, c'est le fonticule; appliqué à temps, il décide une habitude de fluxion qui fait diversion à la tendance naturelle des mouvemens. En introduisant une excrétion extraordinaire, il remédie à la pléthore qui est souvent le grand excitateur des mouvemens fluxionnaires. Au reste, les exutoires, appliqués par précaution ou dès l'apparition des premières incommodités, doivent être placés au bras, puisqu'il s'agit non de rompre une fluxion, mais de l'empêcher en donnant aux humeurs une direction contraire à celle qu'elles doivent naturellement prendre à cette époque. Mais si déjà les accidens annoncent que la

fluxion est formée, il faut rendre l'exutoire dérivatif et l'appliquer aux extrémités inférieures.

Lorsque la matrice est profondément affectée, que les engorgemens, les obstructions, l'empâtement menacent cet organe d'un cancer ou au moins d'ulcères; les dérivatifs sont encore indiqués, pourvu que la cachexie ne les rende pas suspects. Dans les cas où l'apparence de dissolution ne permet pas d'avoir recours aux exutoires, les purgatifs toniques, comme les préparations d'aloës et les électuaires, où les cathartiques sont combinés avec des subtances fortifiantes, peuvent être essayés avec prudence et circonspection.

S'il survient des hémorragies, je crois qu'il ne faut recourir aux astringens toniques, qu'après s'être convaincu que les autres moyens sont insuffisans. On observe généralement que ces substances appliquées sur des viscères empâtés, les disposent au squirre, ou déterminent par leur vertu irritante une sorte de phlogose, qui est toujours funeste dans des organes faibles. Je ne me dissimule pas les inconvéniens du tampon; mais à tout prendre, ils me paraissent moindres.

Un cas bien embarrassant, c'est celui d'un ulcère à la matrice, avec un engorgement par faiblesse de cet organe, accompagné de douleurs vives, ou dans l'utérus même, ou dans les parties avec lesquelles ce viscère est en sympathie; car ce dernier accident exige impérieusement l'usage des calmans, des hypnotiques, des sédatifs; tandis que

l'état de la matrice exigerait les résolutifs et les détersifs qui sont tous des toniques. D'un autre côté, les narcotiques débilitent peu à peu l'estomac, et ajoutent, à tous les maux déjà existans, une anorexie désespérante.

Je voudrais que, pour remédier à ce dernier inconvénient, on employât un peu plus souvent la médecine ïatraleptique. L'opium, dissous et appliqué en frictions, produit son effet calmant, et ne détermine point les symptômes épigastriques dont je viens de parler, et qui sont tout au moins bien désagréables.

Je connais des médecins d'un très-grand mérite qui regardent ce cas comme au-dessus des moyens connus, qui proscrivent comme inutiles et comme fatigant à pure perte, les poisons végétaux et presque tous les médicamens appelés fondans, qui se contentent des palliatifs, tels que les calmans et quelques injections pour maintenir les ulcères dans un état de propreté; administrent le lait coupé avec l'eau de chaux, et permettent tout au plus une tisane de saponaire. Je sais qu'il en est aussi d'une autorité égale, qui ne peuvent pas se résoudre à livrer la maladie à ses progrès naturels, et mettent sans cesse en usage les fondans intérieurs et extérieurs; mais j'ignore si leurs succès ont été assez fréquens pour nous encourager.

Il est cependant certain que dans les engorgemens indolens de la matrice et de ses dépendances, les poisons végétaux sont très-utiles, et que des mains habiles ont su en tirer un grand parti.

Quelques-uns recommandent, dans ces maladies, les émétiques donnés à petite dose. Ces médicamens qui sont compris sous la dénomination générale de fondans, me paraissent agir en déterminant une fluxion habituelle vers l'estomac : fluxion en vertu de laquelle les matières portées sur la matrice, peuvent être pompées et évacuées par le tube intestinal.

Je ne dirai rien du cancer de la matrice. On sait que tous nos efforts ne doivent tendre, qu'à rendre les douleurs de cette horrible maladie plus supportables, en stupéfiant la sensibilité des malades. Quand on connaîtrait des remèdes propres à prolonger leur jour, je ne sais si la vraie morale, qui a pour base l'humanité, permettrait de les mettre en usage.

§. IV.

On a pu remarquer que les accidens causés par la cessation des règles, sont en rapport avec l'état où se trouve le système des forces vitales, dans le temps où la matrice commence à ne plus exercer qu'imparfaitement ses fonctions. On a pu voir que les tempéramens robustes étaient sujets aux maladies de notre première classe; ceux dans lesquels domine la faiblesse radicale, à celles de la seconde, et que les personnes chez qui la matrice éprouvait des mouvemens irréguliers d'érection, de fluxion ou autres, tombaient dans les accidens décrits au troisième paragraphe. Nous ajoutons que les personnes, en qui se remarque la faiblesse

nerveuse, sont sujettes à une foule d'accidens spasmodiques qui prennent toutes les formes et tourmentent cruellement les malades.

Ces accidens sont communément attribués à l'influence que la matrice exerce sur le système nerveux, influence que tant de faits démontrent pendant toute la vie. Ils se rapportent, en effet, à ceux que l'on nomme hystériques, et qui sont fort communs chez les tempéramens dont nous parlons. « Pourrai-je, dit M. Pinel, passer sous silence, » en traçant la suite de la cessation des règles, les maux » nerveux et compliqués qui peuvent en naître, les désordres » moraux qui caractérisent si bien l'hypocondrie ou l'hystérie, » et sont si souvent l'objet des consultations qu'on nous » adresse, après avoir essayé les ressources de la polyphar- » macie ! Ce sont quelquefois des douleurs spasmodiques, » des mouvemens convulsifs, des tranchées ; d'autrefois ce » sont des flatuosités incommodes, des volutations internes » qui se dirigent vers l'œsophage ; il n'est pas rare de » remarquer des distentions flatulentes des intestins, des » resserremens spasmodiques du rectum, ou même des » spasmes douloureux de l'utérus, qui simulent le travail » de l'accouchement, ou qui produisent les sensations les » plus bizarres et les plus insolites ».

Plusieurs circonstances prouvent cependant que la pléthore peut être la cause déterminante des symptômes, et une observation de l'auteur que je viens de citer, à laquelle

je pourrais joindre un grand nombre d'autres, ne me permet guères d'en douter.

Ces maladies excessivement variées rendent l'existence pénible; elles sont, en outre, sujettes à se terminer par la cachexie, l'anasarque, l'hydrothorax ou d'autres maladies très-dangereuses; malheureusement il est fort difficile d'y remédier.

Parmi les préceptes généraux qu'on peut donner sur la cure de ces affections, j'insisterai sur les suivans:

1.° Il faut avoir beaucoup d'égards à la pléthore si elle existe, favoriser les évacuations spontanées qui tendent à la diminuer, et faire les saignées que l'on jugera convenables, sur-tout dans les saisons qui font prédominer le sang, soit par la quantité de fluide qui s'engendre, soit par l'activité du mouvement dont il jouit.

2.° Le régime et les remèdes doivent être pris parmi les rafraîchissans, si la pléthore existe; les végétaux légers doivent seuls composer sa nourriture; le petit-lait, les bouillons mucilagineux, les eaux minérales acidules sont les médicamens les plus usités. L'air de la campagne, un exercice modéré, des bains très-nombreux d'abord tièdes, mais dont on abaisse la température à mesure que la malade s'y habitue; les amusemens, les distractions, les jouissances que procurent les affections douces: voilà comme elle doit user des choses non-naturelles.

3.° Mais si l'élément nerveux domine, il convient de

rendre la diète plus tonique et les médicamens plus anti-spasmodiques. Je suis même persuadé que l'obstination à prescrire les délayans peut avoir de mauvais effets, en débilitant et en renforçant la disposition aux affections convulsives.

4.° Je ne doute pas qu'on n'ait abusé des cautères à l'époque critique, en les employant indistinctement dans tous les cas, comme préservatifs ou comme moyens thérapeutiques. Mais doit-on en borner l'usage, à l'imitation de Fothergill, aux cas où une femme a été sujette dès sa jeunesse à des éruptions cutanées, à des ophtalmies, à des gonflemens glanduleux, à des douleurs errantes et rhumatismales? Cet auteur semble ne les considérer que comme un révulsif puissant. Mais, sous ce rapport même, je crois qu'ils peuvent être utiles dans les maladies nerveuses, en établissant un centre d'irritation qui prévient les mouvemens irréguliers. D'ailleurs, j'ai déjà dit qu'ils me paraissent propres à diminuer la disposition à la pléthore.

§. V.

L'observation prouve que plusieurs maladies se lient spécialement à la cessation des mois, sans que nous puissions apercevoir le mode de l'influence que cet événement physiologique exerce sur ces affections.

Ainsi plusieurs Médecins, entr'autres M. Chambon, ont

observé à cette époque des sueurs abondantes et incommodes. Je ne sais si c'est un fait analogue à l'augmentation des excrétions qui restent , quand un autre est supprimée.

On prétend que la formation des cancers appartient encore plus particulièrement à ce temps. Les engorgemens des mamelles et des glandes lymphatiques qui se résolvent dans les autres âges , ou qui se terminent par une suppuration louable , deviennent maintenant squirreux et amènent la terminaison la plus funeste. Cette observation ne peut nous servir qu'à réveiller l'attention des malades , avant l'époque critique , sur ces engorgemens que leur indolence fait négliger jusqu'à ce qu'il n'est plus temps d'y remédier.

F I N.

MM. LES PROFESSEURS.

G. Jean RENÉ, Directeur de l'École. . .	*Méd. légale, histoire de la Médecine.*
P. M. Auguste BROUSSONET, Directeur du Jardin.	*Botanique.*
C. Louis DUMAS.	*Anatomie, Physiologie, Méd. Clin. pour les maladies réputées incurables.*
G. Joseph VIRENQUE.	*Chimie, Pharmacie.*
Pierre LAFABRIE	*Clinique interne.*
J. L. Victor BROUSSONET.	
Jean POUTINGON.	*Clinique externe.*
André MÉJAN.	
J. B. Timothée BAUMES.	*Nosologie, Pathologie.*
J. Nicolas BERTHE.	*Thérapeutique, Matière Médicale.*
J. M. Joachim VIGAROUS.	*Instituts de Médecine, Hygiène.*
A. Louis MONTABRÉ.	*Chirurgie, Méd. opérat.*
Jean SENEAUX.	*Accouchemens, Mal. des fem. Éducation phys. des enfans.*

MM. LES PROFESSEURS-HONORAIRES.

P. Joseph BARTHEZ.	*Médecin consultant de Sa Majesté Impériale et Ex-Chancelier de l'Université.*
Antoine GOUAN.	*Ex-Professeur de Botanique.*
Henri FOUQUET.	*Ex-Professeur de Clinique interne.*
J. Antoine CHAPTAL. . . .	*ExProfesseur de Chimie.*